



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

COMMUNIQUÉ

BUDGET 2022 : encore et toujours des suppressions d'emplois dans le public !

Malgré le rapport de la mission Sénat sur l'enseignement agricole « *L'enseignement agricole : l'urgence d'une transition agro-politique* », le budget 2022 pour l'EA n'est pas à la hauteur des enjeux pour conforter l'EA et moins encore pour que nos établissements publics soient à même de répondre à la mesure des défis à relever.

Malgré les interpellations du SNETAP-FSU auprès des parlementaires de l'Assemblée Nationale comme du Sénat, les différentes auditions par des groupes politiques ou par des commissions, le budget en trompe-l'œil du ministère de l'agriculture aura eu raison de la Représentation Nationale, en dépit des bonnes intentions des sénateur-trices signataires du rapport et des quelques amendements ayant pu être portés en commission.

En effet, même si 16 emplois sont supprimés au lieu de 110 prévus au schéma d'emploi, cela demeure des suppressions et par suite n'éponge assurément pas le passif des 190 suppressions et coupes budgétaires subies ces 3 dernières années (paralysie de l'offre publique de formations, dédoublements rehaussés et devenus indicatifs, AP payé pour moitié en HSE...).

C'est aussi contraire aux préconisations de la mission Sénat qui demandait un moratoire (0 suppression) et des moyens supplémentaires pour conforter l'appareil de formation agricole !

Cerise sur le gâteau ! L'enseignement agricole public paie le prix fort !

A la question de la répartition public/privé des 16 emplois supprimés en 2022, la Directrice Générale a daigné répondre au SNETAP-FSU que 9 emplois concernaient le public et 7 le privé!

Une « logique toute Macronnienne et Denormandienne », qui se vérifie depuis plusieurs années maintenant : plus on perd en effectif élèves, moins on perd en emplois !

Rappelons que l'enseignement agricole privé n'a cessé de perdre des effectifs lors des années passées, ce qui n'empêche pas un parti pris favorable de certains parlementaires envers les MFR.

DERNIÈRE MINUTE : le SNETAP-FSU apprend que le budget 2022 est rejeté en bloc par le Sénat. La mission scolaire (partie 2 du budget) ne sera par conséquent pas étudiée, ni de fait votée par le Sénat en séance plénière.

L'examen de la loi de finances 2022 est donc terminé au niveau de la Haute Assemblée, et une fois de plus il n'est pas à mettre au crédit de notre ministère !

Ainsi, les résultats escomptés ne sont pas là, mais le SNETAP-FSU considère que ses contributions, interpellations répétées et les mobilisations réitérées des personnels de l'EAP ne sont assurément pas sans relation avec les éléments pointés dans le rapport du Sénat : les dysfonctionnements et les faiblesses de notre ministère, l'incapacité du Ministre à défendre son budget à Bercy, « sa stratégie défailante » et la critique de son rôle et positionnement... rien de bien élogieux. Gageons que ces critiques redonneront « un coup de fouet » pour retrouver l'ambition perdue du Ministère pour l'enseignement agricole public et cela au-delà du coup de frein déjà donné aux suppressions d'emplois !

Pendant ce temps, le SNETAP-FSU, fort des mandats de son dernier congrès national qui s'est tenu à Tours du 17 au 19 novembre, continue plus que jamais, avec le soutien déterminé du Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public, à défendre l'enseignement agricole public et à combattre le déploiement en opportunité de toutes les structures privées.

Loi de finances rectificative budget 2021 : une injustice criante pour l'enseignement agricole !

Alors que le ministère de l'Éducation Nationale a obtenu 1500 équivalents temps plein pour des heures supplémentaires COVID destinées à renforcer les apprentissages, re-socialiser, faire de la remise à niveau pour pallier les manquements des périodes de confinement (plan "je réussis au lycée"), RIEN à l'agriculture ! Pas de mesure de parité, comme si nos élèves n'en avaient pas besoin. C'est profondément injuste pour les familles et les jeunes et n'est pas de nature à renforcer l'attractivité de l'enseignement agricole.

La majorité au Sénat a fait le choix de l'injustice plutôt que celui de l'égalité en refusant de voter l'amendement porté par le SNETAP-FSU, sachant que l'avis de rejet du gouvernement par la voix du Ministre délégué chargé des comptes publics est proprement scandaleux, ce dernier considérant que de moindres suppressions d'emplois pour la rentrée 2022 constituent "une réponse suffisante" (sic) !

Paris, le 25 novembre 2021